

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES ECOLES DU 18 MARS 2025

Début de la séance: 18 h

Fin de la séance: 20h30

Président de la séance: M PANEL Directeur de l'école élémentaire les Malières.

1. APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES ÉCOLES

Présentation du compte-rendu du conseil des écoles du 17 octobre 2024 approuvé à l'unanimité.

2. VIE SCOLAIRE : PROJETS, ACTIONS ÉDUCATIVES ET PÉRISCOLAIRE

A. Concernant l'école de Mesnil-Raoul :

❖ Projet lecture Petite section / CE2 :

Un projet lecture entre les élèves de petite section et les CE2 est en cours d'établissement dont la date reste à définir. Le but étant que les élèves de CE2 viennent à pied jusqu'à l'école de Mesnil-Raoul pour lire des contes aux élèves de petite section.

❖ Le 100ème jour d'école qui se déroulera le 4 avril 2025

❖ La Grande lessive :

La Grande lessive se déroulera le 1^{er} juillet 2025 au sein de l'école de Mesnil-Raoul ce qui permettra d'exposer différents travaux réalisés par les enfants en cours d'année.

❖ Les Olympiades :

La date reste à déterminer. Les Olympiades seront faites le même jour que la randonnée du RPI où les élèves des écoles de Montmain et Fresne-le-Plan se retrouveront à Mesnil-Raoul.

La concomitance de ces événements permet ainsi de libérer le service des repas par la cantine.

❖ 2 sorties scolaires au Parc de Clerc à la fin du mois avril 2025

❖ Visite des écoles pour les futurs élèves de petite section :

La date sera fixée à la suite de la réception de l'ensemble des inscriptions pour permettre une répartition par groupe de parents/élèves.

❖ Rencontre avec un scientifique

Un scientifique est venu à l'école de Mesnil-Raoul pour réaliser des expériences avec les enfants des différents niveaux.

B. Concernant l'école de Montmain

❖ Sortie scolaire à l'ESTRAN à Dieppe le 03 avril 2025

Sortie réalisée avec tous les élèves de l'école de Montmain.

❖ Accueil du championhandisport de tennis de table – Monsieur Edgar EMPIS

Cette rencontre aura lieu le 28 mars 2025 pour les élèves de CE1/CE2 qui auront également le plaisir de partager leur repas avec M. EMPIS à la cantine scolaire.

❖ Sortie pour les élèves de Grande section et CP le 05 mai 2025

Sortie à l'Atrium à ROUEN pour visiter une exposition sur les océans le matin puis animation avec la Métropole l'après-midi sur le chemin des Moulins.

❖ Sortie pour les élèves de CP/CE1 le 29 avril 2025 à l'Atrium à ROUEN

❖ Sortie pour les élèves de CE1/CE2 le 6 mai 2025 au matin avec une animation réalisée par la Métropole dans ROUEN

❖ Restitution chorale les 23 & 24 juin 2025

❖ Piscine débutée pour les élèves de CE1 sans difficulté et à venir pour les CP & CP/CE1

❖ Randonnée entre Montmain et Mesnil Raoul

L'ensemble des élèves de Montmain retrouveront les élèves de Fresne-le-Plan à Mesnil-Raoul. La date reste à définir.

C. Concernant l'école de Fresne-le-Plan

❖ EPS à partir du 2 mai 2025 & Course d'orientation chaque vendredi.

Au titre de l'activité de course d'orientation, l'école sollicitera la participation de parents pour l'encadrement des six séances et plus particulièrement pour les 3^{ème} et 6^{ème} séances.

❖ Cycle randonnée avec randonnée finale entre Fresne-le-Plan et Mesnil-Raoul

Pour la randonnée finale, l'ensemble des élèves de Fresne-le-Plan retrouveront les élèves de Montmain à Mesnil-Raoul. La date reste à définir.

❖ Journée tennis de table le 25 avril 2025 avec Edgar EMPIS

❖ Programme « Ecole & cinéma »

3 classes participent au programme « école et cinéma » avec des sorties cinémas ou des visionnages en classe (à tour de rôle).

Les films sont imposés par le programme et non choisis par les enseignants.

❖ Concours « Les petits champions de la lecture »

Inscription des classes de CM1/CM2 aux concours « les petits champions de la lecture ».

Dans chaque classe inscrite(deux classes), 4 élèves ont été sélectionnés (4 garçons et 4 filles) et se sont affrontés dans la salle des fêtes de la commune de Fresne-le-Plan face à un jury composé d'élus, de parents, d'enseignants et d'élèves (spectateurs votants).

2 élèves ont été sélectionnés et se sont rendus à Gournay en Bray avec Mme GROC un mercredi matin.

Cette année, aucun élève n'a été sélectionné à l'issue de cette étape.

Les enseignants ont marqué leur volonté de renouveler cette participation l'année prochaine car elle est l'occasion d'apprentissages riches pour tous les élèves.

❖ **Banc de l'amitié**

La confection du banc de l'amitié a été finalisée et ce dernier est prêt à être fixé près du mur contre la mairie.

❖ **Boîte à secrets**

Une réflexion est menée pour le positionnement de la boîte afin que les enfants ne puissent pas accéder à son contenu et lire les messages qui y seront laissés.

❖ **Sortie au musée Maritime de ROUEN avec Mme GROC mi-mars.**

❖ **Sortie à Veules les Roses le 19 juin 2025 pour les classes de Mesdames GROC & DUMONT**

Lors de cette sortie, sera réalisée une pêche à pied pour étudier les animaux de la mer et parcourir la baie.

❖ **Sortie au Musée des Beaux-Arts à ROUEN pour la classe de Madame DUMONT.**

❖ **Sortie pour les élèves de CM1/CM2 le 24 mars 2025**

Cette sortie se fera au musée des Beaux-arts de ROUEN le matin et sera suivie d'une course d'orientation l'après-midi au parc St Exupéry à ROUEN.

❖ **Classe découverte à compter du 31 mars 2025 jusqu'au 4 avril 2025**

47 élèves sur 48 partiront (volonté des parents que le 48^{ème} enfant ne parte pas).

❖ **Informations diverses sur la vie scolaire**

Pendant la classe découverte, Madame DUMONT sera absente du 31 mars au 4 avril 2025 : nous sommes en attente d'un remplaçant.

Madame LEGAY sera absente du 18 avril 2025 jusqu'à la fin de l'année scolaire : un remplacement est déjà sollicité et la réponse demeure en attente.

D. Questions des Représentants de parents d'élèves

❖ **Révision du protocole intempéries**

Une interrogation est élevée concernant la potentielle révision du protocole intempéries pour permettre aux enfants de continuer à se rendre dans leurs écoles habituelles même en cas d'intempéries.

Le SIVOM considère qu'il est compliqué de dire aux parents de prendre la route pour amener les enfants dans leurs écoles habituelles et notamment vis-à-vis de la responsabilité des maires de chaque commune.

Pour les directeurs d'école et les enseignants, le protocole intempéries doit être nécessairement mis à jour notamment au regard des PAI pour prévoir par exemple de demander aux parents d'apporter le nécessaire dans le cadre des PAI dans l'école de la commune accueillante.

Madame PELTIER précise que l'Inspectrice de la circonscription propose une réunion commune entre les élus du SIVOM, les maires et les directeurs d'écoles le 3 juin 2025 ; étant précisé que l'Inspectrice doit valider le protocole qui sera revu entre les Directeurs, le SIVOM et l'inspection.

Madame RENARD interroge le SIVOM quant à la responsabilité des écoles lorsque les ATSEM sont placées, dans le cadre de la mise en œuvre du protocole intempéries, dans chacune des écoles du RPI et non sur leur école habituelle. Selon le SIVOM, cela est de la responsabilité de l'employeur et non des écoles.

Les représentants du SIVOM et les Directeurs des écoles s'engagent à réaliser une réunion commune avant le 3 juin 2025.

Un sondage auprès des parents est envisagé par mailing afin de connaître leur préférence entre une révision du protocole intempéries avec dépôt des enfants dans leur école habituelle ou la conservation du protocole actuel avec dépôt dans l'école de la commune de résidence.

❖ Enfants à régime alimentaire particulier

Un problème concernant le placement des enfants ayant un régime alimentaire spécifique a été identifié par les représentants de parents d'élèves dès lors que lesdits enfants, dans les cantines de Montmain et de Fresne-le-Plan, sont placés tous ensemble sur une table isolée ce qui revêt un caractère discriminatoire.

Le SIVOM précise en réponse qu'il n'a aucune volonté de discrimination mais que ce choix de placement a été fait pour des raisons de gestion technique afin de ne pas mélanger les assiettes et commettre d'erreur concernant les enfants à régime particulier.

Parallèlement, le SIVOM admet que cette pratique ne peut pas perdurer et émet une volonté de trouver une solution autre pour ne pas reproduire ce schéma.

Il s'engage à réaliser un travail de réflexion avec les équipes pour trouver une solution alternative qui pourrait être testée sur le dernier trimestre de l'année scolaire.

❖ Cantine – Révision pratique tarifaire

Les représentants de parents d'élèves ont demandé une révision des conditions tarifaires applicables concernant la facturation des repas pour les enfants qui ne déjeunent pas quotidiennement à la cantine pour des raisons notamment médicales.

En effet, à ce jour, certains enfants ont des rendez-vous médicaux hebdomadaires qui s'effectuent sur le temps du midi (pour ne pas impacter le temps scolaire et leurs apprentissages). Dans une telle situation, les enfants ne mangent, par exemple, à la cantine que deux midis par semaine sur quatre.

Or, à ce jour, les parents sont facturés pour les quatre repas hebdomadaires alors que seuls deux repas sont consommés par l'enfant chaque semaine.

Il a donc été demandé une révision des conditions tarifaires applicables pour tenir compte de ces situations particulières liées notamment à des raisons médicales réitérées à l'année ou au trimestre.

Le SIVOM a entendu cette revendication et va donc inclure cette demande lors de son prochain Conseil communautaire.

Le SIVOM a d'ores et déjà marqué sa volonté de réviser les pratiques tarifaires pour prendre en compte les spécificités des enfants qui ont un suivi médical régulier avec une déclaration en début d'année et une révision en milieu d'année et sur présentation de certificats médicaux.

❖ Cantine Montmain – Difficulté d'expression du personnel

Les représentants de parents d'élèves ont indiqué que des difficultés persistaient quant à la façon dont le personnel de cantine de Montmain s'adresse aux enfants

Le SIVOM a pu préciser qu'il n'existe pas de formation de « gestion de groupe » dans le cadre des formations qui leurs sont proposées. Le SIVOM demeure à l'écoute de toute proposition à ce titre.

Des rappels réguliers sont faits par les représentants du SIVOM auprès du personnel concerné en lui rappelant l'interdiction d'utilisation du sifflet à titre d'exemple.

A ce titre, les représentants de parents d'élèves élus s'interrogent sur l'utilisation effective des feuilles jaunes et leur remontée jusqu'aux parents des élèves concernés ainsi qu'envers le SIVOM et les enseignants des écoles.

Par ailleurs, les représentants de parents d'élèves se sont proposés pour rencontrer le personnel concerné afin de tenter de trouver des solutions constructives.

3. PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

A. Inscription des futurs élèves de petite section et des nouveaux arrivants

Date d'inscription entre le 24 mars et le 18 avril 2025.

Inscription par les parents auprès des mairies de leur commune de résidence pour les futurs élèves de petite section et les nouveaux arrivants.

Pas de renouvellement d'inscription ni pour les futures élèves de Grande section qui passeront de Mesnil-Raoul à Montmain, ni pour les futurs élèves de CP, ni pour les futurs élèves de CE2 qui passeront de Montmain à Fresne-le-Plan.

L'inspecteur de l'académie a en effet précisé que l'inscription à compter de la petite section valait pour tout le RPI sans que les changements de lieu de scolarisation n'est d'impact.

Les documents pour les inscriptions périscolaires auprès du SIVOM (cantine et garderie) seront transmis ultérieurement.

L'inscription des élèves actuels de CM2 au collège devra être réalisée en fin d'année.

B. Visite des futurs lieux de scolarisation

Le 26 mai 2025, tous les élèves actuellement scolarisés en CM2 se rendront au collège de BOOS pour la visite du collège.

L'école de Fresne-le-Plan étudie la possibilité de faire venir les futurs élèves de CM1 à cette même date.

De même pour les futurs élèves de CE2 qui seront scolarisés à Fresne-le-Plan à compter de septembre 2025, une visite de l'école avec les parents est à l'étude et pourrait se dérouler en fin d'année scolaire (juin 2025) une fois la répartition des élèves connue.

Il en sera de même pour l'école de Montmain qui accueillera les futurs élèves de grande section avec leurs parents pour une présentation et une visite de l'école. La date de cette visite sera déterminée une fois la répartition des élèves connue.

C. Effectifs à venir pour l'année 2025 – 2026

- ✓ Entre 42 et 47 élèves projetés en Petite section
- ✓ 42 élèves en Moyenne section
- ✓ 33 élèves en Grande section
- ✓ 47 élèves en CP
- ✓ 43 élèves en CE1
- ✓ 33 élèves en CE2
- ✓ 38 élèves en CM1
- ✓ 41 élèves en CM2

4. MOYENS ALLOUÉS AUX ÉCOLES

A. Concernant l'école de Montmain

Changement de compte bancaire passé au Crédit Agricole.

Subvention allouée par le SIVOM : 10,43 € par enfants par an.

Solde actuel de la coopérative scolaire : 6.131,03 €

Dépenses passées ou à venir décomposées comme suit :

-808 €	Acompte réservation du car
-454.50 €	Acompte l'ESTRAN
+1265 €	Subvention SIVOM
-433,50 €	Balade en bateau des GS CP
-1069,80 €	ESTRAN
-279 €	Sortie du 05 Mai
-150 €	Sortie du 29 Avril
-80 €	Sortie du 06 Mai
-301,33 €	Adhésion Coopérative scolaire

= **Solde restant de 3.817,40 €** auquel il conviendra d'ajouter les bénéfices des grilles du printemps (vente de chocolats pour Pâques).

La Métropole avait annoncé 40.000 € de subvention mais c'était pour toutes les toutes petites communes du réseau Astuce qui ne sont pas desservies par des lignes quotidiennes. A ce jour, la commune de Montmain a donc reçu une subvention à hauteur de 3.000 € qui l'affectera à l'école de Montmain afin de permettre le financement du transport pour se rendre à la piscine de Belbeuf qui devrait ouvrir à compter de septembre 2025 et de permettre à l'école de Montmain des sorties à l'intérieur de la métropole.

Madame PELTIER a renouvelé sa demande d'organisation d'une réunion budget avec le SIVOM déjà formulé lors du premier conseil d'école mais restée sans réponse. Le SIVOM accède à cette demande et programme l'organisation de cette réunion budget qui permette ainsi de refaire le point sur la demande d'achat de rétroprojecteurs pour chaque classe en lieu et place d'un TBI.

B. Concernant l'école de Mesnil-Raoul

Solde actuel de la coopérative scolaire : 8.000 €

Dépenses passées ou à venir :

- 500 € pour la venue du scientifique à l'école,
- Achat de matériel de sport
- Sortie au parc de Clerc + prise en charge du transport par le SIVOM
- Achat enceinte dont le remboursement a été refusé par le SIVOM,

Récolte des cartouches d'encre usagées par les écoles de Mesnil-Raoul et Fresne-le-Plan qui rapporte de l'argent aux coopératives scolaires.

C. Concernant l'école de Fresne-le-Plan

Solde actuel de la coopérative scolaire: 2 191 €

Dépenses passées ou à venir :

- Classe découverte payée
- A déduire : sortie Veules les Rose de 1 300 €

Attente crédits :

- Demande auprès du Département pour financer la classe découverte de l'année dernière.

Les élèves de Fresne-le-Plan ont utilisé le réseau ASTUCE gratuit pour les écoles mais qui nécessite une organisation pour les parents d'élèves car doivent alors descendre et déposer leurs enfants à Franqueville St Pierre.

Récolte des cartouches d'encre usagées par les écoles de Mesnil-Raoul et Fresne-le-Plan qui rapporte de l'argent aux coopératives scolaires.

5. QUESTIONS DIVERSES

❖ Fête des écoles le 14 juin 2025

Proposition d'une date de réunion avec tous les parents : lundi 28 avril 2025 à 18H00 à MONTMAIN.

❖ Signaux d'alerte pour contact des parents en cas de maladie

Les représentants de parents d'élèves ont demandé des précisions quant aux « signaux d'alerte » pour les écoles pour contacter les parents en cas de maladie d'enfants.

Pour les trois écoles : fièvre, pâleur ou état de santé de l'enfant par rapport à d'habitude ainsi que le comportement de l'enfant dans la cour de récréation.

Les enseignants précisent qu'il peut arriver, parfois, une surréaction ou au contraire une absence de réaction de l'équipe encadrante car l'enfant ne se plaint pas. Dans tous les cas, des explications sont données aux parents le lendemain.

Les enseignants soulignent les difficultés auxquelles ils sont confrontés lorsque les parents déposent les enfants qu'ils savent malades et ce, dans l'attente du rendez-vous médecin ou encore lorsque les parents déposent leurs enfants qu'ils savent malades le matin en leur administrant du doliprane en attendant le midi.

De telles actions des parents posent des difficultés quant à la collectivité et mettent les enfants souffrant en situation compliquée.

❖ Relais des actions des écoles en cours d'année

Les représentants de parents d'élèves demandent davantage de communication sur les différentes actions menées en cours d'année par chacune des écoles afin que l'ensemble des parents qui souhaiteraient y contribuer puisse le faire.

Les écoles donnent leur accord sur ce point.

❖ WC de l'école de Mesnil-Raoul

Il est confirmé que la fontaine à eau permettant le lavage des mains des enfants a été changée et qu'il y a de la pression permettant aux enfants de tirer les chasses d'eau et de se laver les mains simultanément.

Demeure une seule difficulté avec l'utilisation de la fontaine dès lors les élèves « prennent une douche » lors du lavage des mains. Un réglage de la pression semble donc nécessaire.

En outre, il est confirmé que les joints ont été changés dans les WC mais il demeure des odeurs nauséabondes le matin.

❖ **Demande de travaux pour l'école de Mesnil-Raoul**

Il est demandé :

- ✓ l'installation d'étagères supplémentaires dans les classes,
- ✓ la réalisation d'une peinture au sol pour le rangement des enfants,
- ✓ le traitement des champignons se développant sur la souche d'arbre présente dans la cour,
- ✓ la réparation de la barrière de clôture entre les 2 cours qui ne tient plus,
- ✓ l'achat d'une plastifieuse.

❖ **Relais d'information SIVOM par les écoles**

Les représentants de parents d'élèves remercient le SIVOM pour l'utilisation effective de Panneau Pocket afin de relayer les informations de son ressort.

A ce titre, lors du dernier conseil d'école du 17 octobre 2024, avait été évoqué la possibilité pour les directeurs d'école de rediffuser les informations du SIVOM (retard de cars notamment) via les applications KLASSLY.

Cette demande est réitérée afin que les parents puissent bénéficier des informations sur l'ensemble des moyens de communications qui leurs sont accessibles.

Les Directeurs indiquent qu'une telle information est très difficile à mettre en œuvre notamment en temps réel et ne peut donc pas être habituelle mais doit demeurer exceptionnelle.

❖ **Transport**

Concernant les problèmes de transport, le SIVOM invite chaque parent à lui adresser un mail avec copie aux maires des communes pour état des problématiques rencontrées tant au titre du respect des horaires de passage que du comportement des différents chauffeurs remplaçants.

❖ **Organigramme SIVOM**

Les représentants de parents d'élèves réitèrent la demande d'organigramme concernant le personnel du SIVOM.

Le SIVOM confirme sa diffusion à venir.

6. REMERCIEMENTS

L'école de Mesnil-Raoul remercie le SIVOM pour le réfrigérateur fourni ainsi que la mairie pour son installation. Elle remercie également les parents pour leur investissement et leur participation à l'événement du 7 février 2025.

L'école de Montmain remercie Monsieur BAUDEL et Madame ROUSSIGNOL d'être présents et de répondre rapidement à leurs demandes ainsi que pour les travaux réalisés (prises réseaux et électriques dans la classe de Madame JOUEN, changement des meubles dans la classe de Madame LIMOUSIN...).

L'école de Fresne-le-Plan remercie Monsieur RENARD pour tous les travaux du quotidien effectués rapidement (portail, WC) ainsi que les parents pour leur investissement dans les activités des écoles.

Les représentants de parents d'élèves remercient le SIVOM pour la communication via Panneau Pocket mise en œuvre.